

Lettre ouverte aux sénateurs et députés de la Meuse et de la Haute-Marne

Lors de leur séance du 20 juin, les membres du Conseil d'administration du Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure, ont appris que M. Christophe BOUILLON, député de Seine-Maritime, avait été désigné rapporteur devant l'Assemblée Nationale de la proposition de loi précisant les modalités de création d'une installation de stockage réversible en couche géologique profonde de déchets radioactifs. Ce texte a été adopté en première lecture au Sénat le 17 mai dernier.

Cette information a suscité un grand étonnement et de vives réactions parmi les membres, dans la mesure où M. Christophe BOUILLON est également Président du Conseil d'Administration de l'ANDRA, dont l'une des principales missions est de mener à bien le projet de stockage.

Dans ces conditions, le C.A. du CLIS estime qu'il y a pour le moins une incompatibilité entre cette fonction de président et cette charge de rapporteur et qu'il convient de revenir dès à présent sur cette désignation afin de garantir un débat plus serein.

